

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Le changement, c'est pour quand ?

Au moment où la France et l'Europe traversent une crise sans précédent et à la suite des changements politiques de ce printemps, le contexte de cette rentrée appelle à une meilleure prise en compte des aspirations des salariés en faveur d'une politique économique et sociale répondant enfin à leurs préoccupations. Tandis que les plans sociaux tombent, le gouvernement a tenu à participer à l'Université d'été du Medef pour rassurer les patrons sur ses intentions. Tout indique que persiste la stratégie de réduction du « coût du travail » pourtant responsable de l'atonie de la croissance. Et le fait que la question du partage des richesses soit posée notamment en Grèce et en Espagne, nous invite à faire bouger les lignes par différents moyens, notamment sur la ratification du Traité européen.

Autre dossier à l'agenda, le projet de loi concernant les emplois d'avenir a été élaboré dans la précipitation et sans réelle concertation. L'engagement de dialogue social du gouvernement serait-il déjà oublié? Sur ce sujet, la CGT rappelle ses principales propositions d'amélioration :

- Une garantie de pérennisation de l'emploi par CDI à l'issue du contrat.
- La mise en place d'une formation qualifiante.
- Des mesures pour éviter tout effet d'aubaine ou de création d'une nouvelle précarité.

Les Fédérations CGT affiliées à la Fédération européenne de l'industrie appellent à une journée d'action le 9 octobre. Le contexte de suppressions d'emplois et d'exigences fortes de développement industriel en France et en Europe renforce la pertinence de cette initiative. La CGT travaille toutes les potentialités d'élargissement de cette action en visant des objectifs de mobilisation unitaire.



Branche Poste

Service public postal : 4217 emplois en moins au 1^{er} semestre

Cette donnée présentée dans les comptes de La Poste est à mettre en regard des 2,9% de hausse des tarifs pour les usagers et du résultat d'exploitation de 632 millions d'€ en progression de 25,6% dont l'essentiel va aux actionnaires qui percevront 144 millions d'€ de dividendes.

Et d'aucuns s'étonnent de la crise sociale que connaît La Poste !

Il est temps de redéfinir le sens, le contenu et la finalité du travail des cadres de La Poste qui doit aussi tenir compte des attentes des usagers. Pour cela il faut créer partout des emplois de proximité, stables et qualifiés.

Pour que les négociations engagées permettent de passer du dialogue à la réponse aux attentes, la CGT propose aux postiers de se mobiliser.

Les cadres de La Poste enfin consultés !

En cette rentrée, toutes les indications intermédiaires vont dans le même sens : la consultation des cadres de La Poste décidée par l'UFC cet été, a été très largement diffusée dans l'entreprise.

Et le niveau de retours déjà atteint prouve qu'elle a reçu un bon accueil et a répondu à leurs attentes en matière d'écoute et de respect de la confidentialité.

A ce stade et « légitimée » dans sa démarche, la CGT souhaite confirmer et amplifier ce qui s'annonce comme un succès.

Enfin, parallèlement au travail d'analyse qui concerne la fédération toute entière et la communication des résultats, l'UFC va construire une initiative visible permettant de rassembler les cadres de La Poste en ce mois de Septembre.

Branche Télécoms

GPEC : toujours pas assez pour les salariés

Dans le cadre de la négociation sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) une clause de revoyure était prévue.

Deux réunions de « négociations » se sont tenues.

Le texte proposé in fine à la signature n'apporte rien si ce n'est qu'il contribue à faire jouer aux organisations syndicales un rôle d'accompagnement de la stratégie de la direction dans les trois ans.

Il réaffirme de plus des périmètres éloignés des salariés. Pour la CGT, à France Télécom comme dans l'ensemble du secteur des télécoms, la GPEC doit tout au contraire permettre de donner aux salariés une visibilité sur leur emploi, leur métier, les projets stratégiques comme FTTH ou encore l'évolution du réseau commercial.

La GPEC devrait aussi participer à donner du sens au travail !

Cacher ce sous-traitant...

40 000 salariés, sous contrats avec des entreprises sous-traitantes, travaillent pour France Télécom/Orange. Les conditions de travail, notamment dans les métiers techniques, sont souvent inacceptables (temps de travail, salaires, sécurité...). Nombre de sous-traitants ont comme seul client FT/Orange, à l'occasion d'une rupture de contrat du donneur d'ordre ces personnels se retrouvent sans emploi. La CGT s'oppose à ce dumping social et exige que le groupe engage sa responsabilité sociale de donneur d'ordre en faisant respecter les droits des salariés chez ses sous-traitants. Elle revendique la réinternalisation des activités et des personnels qui le souhaitent. La CGT ne peut accepter que les salariés de la sous-traitance soient considérés comme des sous salariés !

Échos

Fin 2012, on vote dans les TPE

Du 28 novembre au 12 décembre prochains auront lieu pour la première fois les élections dans les Très Petites Entreprises.

Les TPE ne sont pas uniquement présentes dans l'artisanat et le petit commerce. Elles sont nombreuses dans le secteur associatif et des professions libérales. Les particuliers employeurs sont également considérés comme des TPE.

Les difficultés ne manquent pas dans ces entreprises où sévissent les bas salaires (36% des salariés sont rémunérés au SMIC dans les entreprises qui n'ont qu'un salarié et 23,3% lorsqu'il y en a de trois à cinq), le temps partiel imposé (20,6% dans les entreprises de moins de dix salariés contre 16,1% pour les plus de dix) et une multitude de CDD.

Le vote CGT y sera donc déterminant.

Emploi

Les intérimaires premiers touchés par la destruction des emplois

L'emploi intérimaire est un baromètre préfigurant l'évolution de l'emploi salarié. L'INSEE vient de publier des chiffres provisoires.

L'emploi salarié, dans les secteurs marchands, s'est replié au 2^{ème} trimestre 2012 avec 11 700 emplois détruits. C'est l'intérim qui tire les chiffres à la baisse : le travail temporaire diminue fortement (-19 900 postes, soit -3,5%). Ce nouveau repli de l'emploi salarié coïncide avec une croissance nulle au 2^{ème} trimestre 2012.

Sur la question de l'emploi, les bilans sont trimestriellement dressés, les constats sont faits, il faut maintenant passer aux actes pour sortir de cette spirale infernale ! En la matière La CGT a fait des propositions, elles doivent être prises en compte !

Emploi Avenir Professeur : copie à revoir

Proposition vedette du candidat Hollande, les emplois d'avenir concernent les jeunes de 16 à 25 ans peu qualifiés ou futurs enseignants, habitant en ZUS. CDI ou CDD aidés sur trois ans, mi-temps pour les étudiants en licence se destinant à l'enseignement seront proposés par le secteur public (filières vertes, activités numériques, social et aide à la personne) et privé. Pour un budget de 1,5 Md€, 170 000 contrats seront proposés entre 2013 et 2015.

Mais la mise en place du dispositif souffre d'un manque de concertation avec les organisations syndicales. Dans le secteur de l'éducation, le sujet n'est pas clos : conditions sociales, statut du contrat, équilibre temps de travail/temps d'étude, traitement des échecs, etc..., réflexion sur le recrutement des enseignants.

International

Stop à la complémentarité des femmes !

Solidarité réaffirmée avec les femmes tunisiennes, menacées par une remise en cause de leurs acquis historiques.

En effet, le projet de l'article 28 de la future constitution, consacre une vision paternaliste en instaurant une notion de " complémentarité " des femmes par rapport aux hommes, marquant ainsi une régression par rapport à l'actuel statut des femmes tunisiennes.

Gageons que les femmes tunisiennes engagées avec courage dans la lutte pour la construction d'une société démocratique, sauront exiger l'inscription de l"égalité " dans la nouvelle constitution et faire des droits des femmes une priorité d'action, afin de combattre toutes formes de discrimination.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

ARS* augmentée de 25%

Cette bouffée d'oxygène est certes une bonne nouvelle pour les familles mais elle ne saurait résoudre l'insuffisance des salaires et la flambée des prix qui inquiètent de plus en plus de salariés. 46% des français estiment ainsi que leur pouvoir d'achat va diminuer dans les 3 prochains mois. Pour répondre aux attentes sociales fortes exprimées dans les urnes au printemps et permettre la relance par la consommation, la croissance et la création d'emplois, il faut, au-delà du mini coup de pouce au SMIC, augmenter les salaires et reconnaître les qualifications.

La CGT demande l'ouverture immédiate des négociations salariales dans les entreprises.

***Allocation de Rentrée Scolaire**

Luttes

Fralib : premières victoires

Satisfaction à la CGT-Fralib avec la désignation de deux conseillers rapporteurs par le tribunal des référés des prud'hommes pour " justifier l'activité sur le site " à compter du 01/01/2012.

Pour les élus CGT "Unilever sera en difficulté pour démontrer qu'il y avait une activité sur le site puisque volontairement la direction n'a pas repris l'activité de l'usine depuis fin juillet 2011 malgré la décision du tribunal d'appel d'Aix-en-Provence qui a invalidé le second plan social".

De même, le 13 août, l'Inspection du travail a annulé le licenciement des Délégués du Personnel car : "La réalité du motif économique invoqué par l'employeur pour justifier la fermeture du site n'est pas établie".

PSA : la direction continue ses mauvais coups

Le transfert de la fabrication de la 508 vers l'Allemagne porte un nouveau coup à l'emploi du bassin de Rennes. Le chômage en Ille-et-Vilaine croît de 12,6%, croissance marquée par la chute de ses plus gros secteurs d'activité : l'automobile et l'agro-alimentaire.

General Motors souhaite faire bénéficier les gros modèles de PSA de l'image de marque du "made in Germany". Cette révélation vient un mois après l'annonce de 1400 licenciements sur 5400. En descendant sous la barre des 5000 emplois, la pérennité du site est mise en cause.

La suppression d'un emploi chez PSA en impacte 3 chez les sous-traitants (17000 emplois), sans parler des conséquences sur l'activité commercante du bassin d'emploi.

Égalité

L'Accès des Roumains et des Bulgares au marché du travail

La CGT, la CSE, se sont prononcées pour l'abrogation des « mesures transitoires restreignant leur accès au travail ». Appliquées par seulement 9 pays européens, ces mesures doivent disparaître fin 2013. Outre qu'elles ne protègent en rien le marché du travail, elles facilitent le travail dissimulé, l'exploitation et limitent la possibilité d'un contrat de travail aux normes françaises.

Les mesures d'assouplissement annoncées le 22/08 par le 1^{er} ministre sont un premier pas avant la levée anticipée de toute restriction. C'est pourquoi, la concertation sur les travailleurs migrants avec les ministères du Travail et de l'Intérieur, demandée notamment par la CGT, doit démarrer au plus vite.